

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Listening. Learning. Leading.

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

DEVENEZ MEMBRE, PARTICIPEZ À NOS ACTIVITÉS
ET CONTRIBUEZ AU CHANGEMENT!



QUI NOUS SOMMES

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) est une organisation sans but lucratif, qui a pour mission de promouvoir l'excellence et le leadership dans l'administration de la justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

Depuis sa création en 1974, l'ICAJ porte un œil critique sur notre système de justice et explore les questions d'actualité susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et de préserver un système judiciaire fort et indépendant. L'Institut offre des programmes de formation à tous les acteurs du milieu juridique et fournit un forum de discussion pour toute personne intéressée par l'administration de la justice.

Plus de 1000 membres d'un bout à l'autre du Canada

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant.

Les membres actifs dans leur profession ont droit à des tarifs préférentiels pour nos programmes de formation, entre autres avantages. La majorité de nos formations sont reconnues par les différents barreaux des provinces canadiennes. Nos services sont offerts dans les deux langues officielles, d'un bout à l'autre du Canada.

Devenez membre ou renouvelez votre adhésion !

Souplesse de l'adhésion

Différentes possibilités vous sont offertes, que vous souhaitiez devenir membre à titre individuel ou institutionnel. L'adhésion est valide un an à compter de la date d'inscription.

Frais remboursables

Les frais d'inscription sont remboursables pour les juges fédéraux en vertu de l'article 27(1) de la *Loi sur les juges*. Les juges de juridiction provinciale et territoriale de même que les autres magistrats, les commissaires et les membres des tribunaux pourraient être remboursés en vertu des indemnités offertes dans leur profession.

Catégories de membres et frais d'inscription

Membre individuel

Régulier : 150 \$ • Jeune avocat(e) 5 ans et moins : 100 \$ • Retraité(e) 75 \$ • Étudiant(e) : 10 \$

Membre institutionnel

La cotisation annuelle varie selon le nombre de professionnels du droit au sein de l'organisation :

1 à 9 : 250 \$ • 10 à 29 : 500 \$ • 30 à 49 : 1000 \$ • 50 à 99 : 1500 \$ • 100 à 199 : 2000 \$ •
200 à 299 : 2500 \$ • 300 et plus : 3000 \$

Avantages aux membres

Économisez jusqu'à 150 \$ par programme et comblez vos heures de formation continue

Nos programmes sont novateurs et menés par des comités formés de membres bénévoles qui sont des sommités dans leur domaine. Il existe des programmes pour tous les niveaux d'expérience et chaque budget. Nos programmes de formation continue sont reconnus dans toutes les provinces.

Nos activités comprennent :

- des programmes de formation offerts en personne et en ligne;
- des webinaires sur des sujets d'actualité;
- une conférence annuelle de trois jours sur un enjeu actuel;
- des conférences et webinaires sur la rédaction législative;
- des séminaires sur le droit administratif;
- des séminaires de rédaction des jugements;
- des séminaires pour les juges fédéraux nouvellement nommés et pour les juges d'expérience;
- des tables rondes sur des sujets variés;
- une bourse annuelle appuyant la recherche visant à améliorer de l'administration de la justice.

Accédez à des webinaires gratuitement ou à prix réduit

Les membres se connectent au site Web pour regarder les webinaires gratuitement ou à prix réduit.

Faites partie d'un organisme multidisciplinaire

L'ICAJ est un organisme sans but lucratif indépendant qui rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Son approche multidisciplinaire couvre un large spectre. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés et prépare divers rapports et documents traitant de sujets approfondis. Ses services sont offerts dans les deux langues officielles. Quel que soit votre rôle au sein du système de justice ou votre milieu de travail, devenir membre individuel ou institutionnel de l'ICAJ vous donnera accès aux personnes et aux ressources qui vous permettront de développer votre carrière de manière optimale et de contribuer au changement.

Rejoignez un réseau pancanadien et développez votre carrière

Les membres de l'ICAJ viennent de partout au Canada. Parmi ceux-ci, on retrouve des membres de la profession juridique, de la magistrature et des tribunaux administratifs, des professeurs et des étudiants en droit, des rédacteurs législatifs, des administrateurs judiciaires, des représentants d'organismes gouvernementaux, d'organismes communautaires et des forces policières, des journalistes, ainsi que des membres du public. Devenez l'un des 1 300 membres de l'ICAJ qui aiment débattre d'enjeux actuels et participez à des discussions susceptibles d'améliorer l'administration de la justice. Accédez à des programmes de formation de qualité supérieure et rejoignez un réseau vaste et dynamique où les connaissances de chacun sont mises à profit.

Contribuez à forger la prochaine génération d'ambassadeurs de la justice

Quoi de plus gratifiant que de partager vos compétences et votre expérience avec d'autres professionnels ? L'ICAJ vous offre de nombreuses occasions de le faire. Contribuez à la conception des programmes, guidez les étudiants en droit, donnez un atelier, dirigez un séminaire ou contribuez au développement de nos ressources éducatives.

Portez le message du public d'une voix forte

Contribuez à façonner la justice. L'ICAJ met tout en œuvre pour changer les choses. Devenez membre et collaborez à notre travail. En améliorant l'administration de la justice, nous renforçons l'efficacité du système, ce qui entraîne une meilleure accessibilité.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Veillez remplir le formulaire d'inscription sécurisé en ligne : <https://ciaj-icaj.ca/fr/adhesion/>
Ou : remplir le formulaire ci-dessous et le retourner avec votre paiement.

Membership individuel

- Membre individuel : 150 \$
- Jeune avocat(e) (5 ans et moins) : 100 \$
- Retraité(e) : 75 \$
- Étudiant (e) : 10 \$

Membership institutionnel*

- 1 à 9 : 250 \$
- 10 à 29 : 500 \$
- 30 à 49 : 1000
- 50 à 99 : 1500 \$
- 100 à 199 : 2000 \$
- 200 à 299 : 2500 \$
- 300 et plus : 3000 \$

* Nombre exact de professionnels du droit au sein de l'organisme : _____
Veillez nous fournir une liste des membres avec leur titre et adresse courriel : mary.plagakis@ciaj-icaj.ca

Améliorez le système de justice—Faites un don

Vous pourriez choisir de contribuer à la mission de l'ICAJ en faisant un don. Vous obtiendrez alors un reçu d'impôt pour don charitable (n° d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Don Montant : _____ \$

Renseignements personnels

Nom _____ Prénom _____

Titre _____

Nom de l'organisation _____

Adresse _____

Code postal _____ Tél. (bureau) _____

Courriel _____ Courriel de l'adjoint(e) _____

Paiement Chèque Visa Mastercard Amex

N° de la carte _____ Date d'expiration _____ Code de sécurité _____

Nom sur la carte _____ Signature _____

JE DÉSIRES RECEVOIR L'INFOLETTRE DE L'ICAJ

Institut canadien d'administration de la justice

5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450
Montréal, QC H3S 1Z6

Tél. 514 731-2855 | Téléc. 514 731-3247 | icaj@ciaj-icaj.ca

www.ciaj-icaj.ca   

